

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Sondage : les pétrolières et gazières doivent payer pour les dégâts qu'elles ont causés

Québec, Montréal, Gaspé, le 24 février 2022 – Un [sondage Léger](#) réalisé du 18 au 20 février dernier révèle que la population québécoise est d'accord pour mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures, tel que prévu par le projet de loi n° 21 dont l'étude en commission parlementaire se termine aujourd'hui. Une très forte majorité de Québécois-e-s considèrent que les compagnies d'énergies fossiles devraient payer pour les dégâts causés à l'environnement par leurs forages et une majorité estime que le montant prévu de 100 millions de dollars en indemnités est trop élevé.

Résultats du sondage

En réponse à la question « Êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'intention du gouvernement du Québec d'interdire les forages de pétrole et de gaz au Québec? », **52 % des personnes interrogées disent être d'accord avec l'interdiction des forages pétroliers et gaziers tandis que seulement 25 % sont en désaccord**, ce qui signifie qu'il y a deux fois plus de personnes qui appuient que de personnes qui désapprouvent cette décision du gouvernement du Québec.

De plus, **70 % des personnes interrogées demandent à ce que les entreprises pétrolières et gazières soient tenues responsables financièrement des dégâts laissés par leur industrie**. Seulement 4 % des répondant-e-s estiment que ce devrait être au gouvernement et aux contribuables de payer pour les dégâts causés par les forages. Ainsi, il est clair que le sentiment selon lequel il n'est pas normal que le Québec doive payer pour nettoyer les puits et décontaminer les rivières et les sols est très largement partagé par une forte majorité de la population québécoise.

Enfin, **54 % des personnes interrogées considèrent que le montant de 100 millions de dollars que le gouvernement prévoit verser aux compagnies d'énergies fossiles sous forme d'indemnités est trop élevé; en comparaison, seulement 4 % considèrent qu'il n'est pas assez élevé** et 19 % considèrent qu'il est juste assez élevé. Les groupes environnementaux et citoyens tiennent également à préciser que le gouvernement n'a pas dévoilé le détail de ses estimations sur les coûts de fermeture et de nettoyage des puits qui incomberaient à la société québécoise. Ils considèrent donc qu'il est probable que l'estimé du gouvernement soit en deçà de la réalité.

Alors que les audiences en commission parlementaire sur le projet de loi n° 21 (*Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités*) se terminent aujourd'hui, la volonté de la population fait écho aux revendications des groupes environnementaux et citoyens : les entreprises

pétrolières et gazières ne devraient pas recevoir de cadeaux financiers de la part du gouvernement pour fermer leur industrie.

« La population s'attend à ce que les entreprises agissent en bons citoyens corporatifs, ferment et restaurent leurs sites de forage et cessent de tenter de soutirer des millions aux citoyen.ne.s et contribuables. La population québécoise a déjà assez payé. » - **Émile Boisseau Bouvier, analyste des politiques climatiques chez Équiterre**

« La population québécoise ne pourrait pas être plus claire : bien qu'elle appuie l'interdiction des forages pétroliers et gaziers, elle n'est pas prête à donner 100 millions de dollars en indemnités aux compagnies, et surtout pas pour nettoyer les dégâts que l'industrie a laissés derrière elle. Pourtant, l'industrie va complètement à contre-courant de la volonté de la population en exigeant des centaines de millions – voire des milliards – de dollars de fonds publics. Comme avec des enfants gâtés qui n'ont pas l'habitude de se faire dire non, la technique d'acheter la paix que le gouvernement semble essayer ne fonctionnera pas parce que l'industrie en demandera toujours plus. » - **Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec.**

« Ce sondage s'ajoute aux nombreuses mobilisations citoyennes des dernières années et confirme que la population refuse que les pétrolières et gazières forent au Québec. Le gouvernement doit écouter la population qui lui demande de fermer la porte à l'exploration et l'exploitation sans donner de nouveaux cadeaux aux compagnies qui doivent payer pour les dégâts qu'elles ont causés. » - **Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie à Greenpeace Canada.**

« Nous nous opposons fermement à ce qu'un centime ne soit versé à l'industrie avant que la fermeture et la restauration du site ne soient complètes et qu'un avis de conformité ne soit rendu par le MELCC. Déjà qu'on promet 100 millions de dollars avant même de connaître la portée des conséquences irréversibles sur notre eau, c'est une aberration! » **Rébecca Pétrin, directrice générale d'Eau Secours**

« Pourquoi indemniser les pétrolières et gazières alors qu'elles sont responsables de quantité de coûts pour le réseau de la santé, qui sont collectivement assumés à coups de millions, voire de milliards de dollars par la société québécoise? La facture collective de la pollution atmosphérique, c'est 30 milliards de dollars par année au Québec seulement! Cette indemnisation, l'industrie l'a déjà eue en n'absorbant pas dans ses coûts d'opération les frais réels de leurs impacts nocifs. » - **Dre Claudel Pétrin-Desrosiers, présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)**

« Ce sondage confirme ce que nous savons déjà : la population du Québec en a assez de l'industrie pétrolière et gazière. Il est la preuve que le gouvernement du Québec doit se tenir debout vis-à-vis les demandes de l'industrie et n'offrir aucune indemnisation à cette industrie qui nous a poussés au bout du gouffre climatique. Il s'agit d'une question de démocratie environnementale! » - **Charles Bonhomme, spécialiste, communications et affaires publiques à la Fondation David Suzuki**

« Les gazières et les pétrolières ont reçu des fonds publics tout au long de leur présence sur le territoire québécois. Ce sondage le confirme : ça suffit les cadeaux. »

Jacques Rousseau, Secrétaire général, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec

« Les entreprises pétro-gazières ont déjà suffisamment puisé dans les fonds publics. Junex, par exemple, a reçu environ 39,6 M\$ du gouvernement du Québec, à travers les véhicules suivants : SIDEX (3 M\$), « compensation » pour le retrait d'Anticosti (5,5 M\$), IQ (18,4 M\$), déductions pour actions accréditatives (8,7M\$) et pertes de la Caisse de Dépôt et Placement du Québec dans les actions (±4 M\$). Le principal gisement des pétro-gazières au Québec restera le trésor public. Ne donnons pas un sous de plus pour un sous-sol qui n'a jamais rien valu » **demande Pascal Bergeron, porte-parole d'Environnement Vert Plus.**

-30-

Pour informations :

Anthony Côté Leduc, relations médias, Équiterre
514-605-2000 ; acoteleduc@equiterre.org

Gabriel Marquis, responsable des communications de Nature Québec
(581) 307-8613 ; gabriel.marquis@naturequebec.org

Pamela Daoust, directrice des communications
Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)
Cell. : 514-267-2589
Courriel : pamela@cape.ca

Laura Bergamo, conseillère en communications, Greenpeace Canada,
lbergamo@greenpeace.org ; +1 (438) 928-5237

Mathieu Langlois, responsable des communications, Eau Secours
514 588-5608 ; communications@eausecours.org

Charles Bonhomme, spécialiste, communications et affaires publiques, Fondation David Suzuki 438 883 8348 ; cbonhomme@davidsuzuki.org

Pascal Bergeron, porte-parole, Environnement Vert Plus
581.886.1189, comm.evp@gmail.com

Groupes signataires du communiqué :

Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)
Eau Secours
Environnement Vert Plus
Équiterre
Fondation Coule pas chez nous
Fondation David Suzuki
Front commun pour la transition énergétique
Greenpeace Canada

La Planète s'invite au parlement (Gaspé)
Nature Québec
Regroupement vigilance hydrocarbures Québec
Solidarité Gaspésie